



Le ministère n'a-t-il pas encore compris la colère des orthophonistes ?

Nouvelle impasse pour les orthophonistes hospitaliers, Encore un rendez-vous sans proposition de solutions adéquates

L'intersyndicale des Orthophonistes a une nouvelle fois été reçue par les représentants du ministère ce mercredi 1^{er} juillet 2015.

Mi-juin, face à la publication imminente d'un décret proposant un reclassement inadapté et des grilles de salaires ne tenant compte ni de leurs compétences ni de leur niveau de formation, les orthophonistes salariés et libéraux se sont mobilisés largement, en deux jours, avec le soutien d'étudiants. Grâce à cette mobilisation massive et immédiate, le ministère de la santé a été contraint de reculer et s'est alors engagé à retirer le projet de décret avec la promesse d'ouverture du dialogue.

Cette décision traduit enfin la prise en compte des niveaux de formation et de qualification des orthophonistes hospitaliers.

Et pourtant, ce mercredi 1er juillet, l'intersyndicale des orthophonistes a été reçue par la Direction Générale de l'Offre de Soins et la Direction de la Sécurité Sociale qui n'avaient d'autre mandat que l'élaboration de primes selon le secteur d'activité ou le territoire, primes déjà dénoncées par l'intersyndicale dans les communiqués et déclarations précédentes.

Compte tenu des échanges organisés dans les différentes régions, l'intersyndicale a réaffirmé que la proposition de primes n'était pas acceptable et ne pouvait constituer une réponse suffisante pour enrayer la désertion des postes hospitaliers.

Devant ce nouveau refus ministériel d'engager des négociations sur les grilles salariales, l'intersyndicale a une nouvelle fois exprimé son mécontentement : les compétences des orthophonistes sont déniées, la formation des étudiants est remise en cause, les problèmes d'accès aux soins dénoncés par les professionnels ne sont pas pris en compte.

Les orthophonistes n'accepteront plus de nouvelle réunion sans proposition sur des grilles salariales justes.

Après avoir organisé des réunions dans toutes les régions pour les professionnels et les étudiants, l'intersyndicale continuera durant l'été à informer et recueillir le soutien des élus territoriaux et des parlementaires, des représentants des patients et des soignants.



L'intersyndicale a été claire : le préavis de grève suspendu fin juin suite à l'annulation du projet de décret doit être suivi de décisions logiques, à savoir la publication de nouvelles grilles, sans quoi la grève sera à nouveau à l'ordre du jour : les motifs sont toujours là !

Les orthophonistes appellent les étudiants et les centres de formation universitaires à s'associer aux professionnels, comme lors de la réingénierie de la formation pour défendre ensemble la profession et la formation universitaire des orthophonistes.

L'intersyndicale est lasse de redonner depuis plus de deux ans la même argumentation, devant des interlocuteurs se rejetant la responsabilité d'une ouverture de négociations salariales.

Sans avancée politique du ministère sur ce dossier cet été, les orthophonistes exprimeront vigoureusement leur mécontentement dès la rentrée, tant dans leur activité professionnelle que dans leur participation à la formation des futurs orthophonistes.

CONTACTS PRESSE

CFTC Santé et Sociaux : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

UFMICT-CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90

FNO : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

FO Santé-Sociaux : Hervé ROCHAIS 06 19 69 01 74 / Christine ARCAÏ 06 82 29 78 47

FOF : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

SUD Santé-Sociaux : Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96

UNADREO : Stéphanie BOREL 06 22 66 10 65

UNSA : Josette BARBAGIN 06 30 69 85 59

CFO : Fabienne VANNIER 06 17 89 51 99